

Alain BARTHELEMY

FORMATION LINGUISTIQUE DES ENFANTS ET DES
ADULTES IMMIGRÉS, DIALECTE DE RÉFÉRENCE
POUR LA COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE.

L'organisme chargé d'orienter la formation des immigrés dans l'Académie d'Aix-Marseille (la cellule académique CEFISEM-CEFREM) souhaiterait recevoir l'aide de l'Université sur les problèmes linguistiques qui se posent aux formateurs. Un secteur nous semble à la fois inexploré et fondamental, c'est celui où l'on doit analyser le rapport de l'institution éducative à l'expression et à la communication populaires : quelle place est faite au développement de la communication orale dans la forme où elle a lieu couramment (avec toutes les commodités de l'oral de communication immédiate : répétitions, anacoluthes, restructurations en cours de phrase, etc.) ; comment s'opère le passage à l'écrit, greffé non sur l'oral réel, mais sur un dialecte standard artificiel, avec lequel l'immigré comme l'autochtone n'est guère en contact ; enfin quels problèmes de personnalité et de situation sociale posent, chez l'enfant comme chez l'adulte, étranger ou non, la hiérarchisation des dialectes et la valorisation institutionnelle du moins usuel d'entre eux.

Le fait que dans notre Académie le dialecte usité soit le français méridional, dont les traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques, et lexicaux diffèrent sensiblement du dialecte standard, mérite une grande attention, si l'on a pour objectif de permettre à l'immigré d'être à l'aise dans sa communication avec la société d'accueil, et de voir valoriser par les institutions de formation ses acquis extra-scolaires.

Or, tous les ouvrages ou manuels linguistiques, traditionnels ou modernes, font référence au dialecte standard, parfois avec une véhémence qui ne doit rien à l'impartialité scientifique (1). La formation du formateur n'a comporté que rarement la prise de conscience objective de la diversité dialectale, et s'est le plus souvent réduite en la matière à un monolithisme aveugle fermé sur le standard, où le doute était d'autant plus inconvenant que, s'opposant au dialecte académique avec l'audace des révolutionnaires, le dialecte de référence s'arroge la caution prestigieuse de l'habile mécanique politico-linguistique du français fondamental. Il va même jusqu'à se pimenter du saupoudrage canaille d'argot nordique dont les bonnes familles savent émailler un discours qui prend ses libertés avec le quai Conti.

Docile aux impulsions de la mode, le formateur sera peut-être persuadé que "le maniement de la langue écrite doit trouver son point de départ dans l'usage de la langue orale" (Projet Rouquette); c'est alors qu'il se trouvera placé dans une insoluble contradiction, l'oral péremptoirement décrit par les manuels étant fort éloigné de celui qu'il entend et produit. Il lui faudra donc recréer et imposer un oral normalisé à partir de l'écrit ou de l'usage parlé "cultivé", et par ce détour se persuader que l'écrit trouve sa source dans la pratique orale. Les confusions qui résultent de cette absurdité sont d'autant plus pitoyables qu'elles sont rarement perçues par leur propagateur, obnubilé par des siècles d'escroquerie linguistique.

La question du dialecte est certes particulièrement sensible dans notre Académie, puisqu'en d'autres lieux, les usages populaires sont parallèles au standard et ont assez largement servi à sa fabrication. Mais elle ne recouvre pas l'ensemble du problème, l'autre

(1) Cf. l'un des plus répandus "Frère Jacques", Leçons de lecture n° 1, p. VI : "Il faut exiger une prononciation "à la française" (accents, élisions du e final "muet" de couve, lave, etc.)". Ceux dont les gosiers sont indociles au mutisme du e devront-ils solliciter un permis de séjour ?

face en étant l'oral de communication immédiate, avec tous les traits, énumérés plus haut, qui font une barrière entre lui et l'écrit. Il ne nous appartient nullement de réformer quelque usage linguistique que ce soit, ni notre usage oral habituel, ni celui qui veut que notre écrit s'appuie sur le dialecte standard figé dans une pratique orale de monologue ; notre devoir d'éducateurs est au contraire de constater les réalités linguistiques (et donc d'écarter les voiles dont les occultent des intérêts indéfinissables), et de faire en sorte que les usagers en tirent le meilleur profit pour la communauté et pour leur équilibre personnel.

Or, le mépris dont on croit nécessaire d'accabler le mode de communication populaire pour lui substituer le standard de monologue destiné à faire le lit de l'écrit, nous semble être un facteur de déséquilibre du groupe comme de l'individu, puisque le modèle culturel qu'on propose exige le renoncement au modèle intégré primitivement. Cela vaut aussi bien pour l'immigré que pour l'autochtone, l'étranger s'assimilant, hors des structures de formation, au groupe le plus proche de sa catégorie sociale. Mais notre société impose un certain type d'usage linguistique, dans son chemin de promotion. Peut-on le faire connaître et pratiquer dans les limites du jeu, comme le masque qu'il faut porter dans telles circonstances où la mise en vaut la peine, et déposer aussitôt après pour ne pas encourir la dérision du groupe ? Peut-on valoriser sincèrement la pratique originelle (ou acquise en dehors de l'institution éducative) sans priver le formé de l'outil indispensable aux promus ? Aucun instrument ne permet actuellement de le faire. C'est à son élaboration que nous souhaitons voir s'atteler avec nous les universitaires.